



JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Devoirs des journalistes face à la crise environnementale

La Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, a été placée cette année sur le thème « Une presse au service de la planète : le journalisme face à la crise environnementale ». Des appels ont été lancés en vue de faire de l'urgence environnementale un enjeu majeur pour les professionnels des médias.

Pour le président du Conseil supérieur de la liberté de la communication, Philippe Mvouo, cette thématique commande aux journalistes de se spécialiser dans le domaine de l'environnement au regard de l'intensification des changements climatiques. Auparavant, le gouvernement par l'entremise du ministère de la Communication et des Médias a rendu publique une déclaration relative à la commémoration de ladite journée.

Page 9



Les officiels posant avec les impétrants

MAGISTRATURE

Prestation de serment des membres de la Haute Cour de justice



Nommés le 23 avril 2024, les trente-trois des trente-six membres de la Haute Cour de justice ont prêté serment, le 3

mai, à Brazzaville au cours d'une plénière spéciale du Parlement réuni en congrès. Dirigeant cette haute juridiction depuis 2018,

Henri Bouka pense que juger les autres est une mission délicate et lourde qui nécessite beaucoup de responsabilités. « C'est une mission exaltante parce que la Haute Cour juge des hautes personnalités pour les faits qualifiés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Une mission qui permet de lutter contre l'impunité parce que notre Cour dispose des moyens contraignants dont les autres juridictions n'en ont pas », a-t-il expliqué.

Page 16

AGRICULTURE

Deux nouvelles ZAP dans le Niari et le Pool



Une vue de l'étendue de la ZAP de Mossendjo/DR

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a procédé le 30 avril au lancement des activités des zones agricoles protégées (ZAP) de Mossendjo, dans le Niari, et de Mbandza Kaka à Boko, département du Pool. Les principales cultures à mettre en terre par les 109 producteurs de la ZAP de Mossendjo sont le maïs et le manioc. A Boko, les quatorze coopératives cultivent également le manioc, le maïs et mènent aussi des activités maraîchères.

Page 5



Rodrigue Malanda-Samba, nouveau président du conseil d'administration du FIGA

FIGA

Le président du conseil d'administration promet de relever les défis

Le nouveau président du conseil d'administration du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa), qui a pris ses fonctions le 3 mai à Brazzaville, promet de relever plusieurs défis dont celui de soigner l'image de sa structure écornée par des scandales financiers décriés par les médias. « Nous allons travailler pour que l'image du Figa s'améliore le plus vite possible. Celle-ci ne peut s'effacer des têtes des Congolais qu'à partir des bons résultats que nous aurons à produire le plus rapidement possible », a promis Rodrigue Malanda-Samba.

Page 7

Éditorial

Récemment le 3 mai

Page 2

ÉDITORIAL

Récemment le 3 mai

Comme chaque année, la Journée internationale de la liberté de la presse a été célébrée vendredi dernier à travers le monde. Au Congo, le gouvernement a noté des avancées dans la protection du travail des journalistes, tandis que le Conseil supérieur de la liberté de communication- CSLC- organe de régulation des médias, a saisi l'occasion pour à nouveau rappeler aux professionnels l'étendue de leur mission de service public faite de droits et surtout de devoirs.

Des appels ont convergé vers la responsabilité des professionnels des médias dans la préservation de l'environnement face aux effets du changement climatique. Un message consensuel qui ne suscite aucune polémique. Plus complexe à notre époque en revanche est le rappel du principe de base de notre métier : la véracité de l'information... Ces derniers doivent s'assurer que l'information qu'ils diffusent a au préalable été vérifiée. Il est vrai que le développement continu des réseaux sociaux, leur instantanéité et la place qu'ils occupent désormais dans le processus de diffusion de l'information obligent les médias traditionnels (presse, radio, télévision) à innover, plus que jamais prendre du recul et s'adapter.

Mais souvent confrontée à la précarité des moyens de travail, la presse écrite notamment est au creux de la vague. C'est pourquoi, de façon générale, les entreprises de presse méritent d'être soutenues par les pouvoirs publics. Le combat ne consiste pas à étouffer les réseaux sociaux en espérant sauver les supports traditionnels, il est d'aider la radio, la télévision et le journal papier à poursuivre leur noble mission d'informer avec professionnalisme.

A leur tour, les hommes et les femmes dont ces organes sont les outils de travail devront se mettre à la hauteur des enjeux au risque de perdre sur les fronts majeurs de la crédibilité et de la survie tout court, s'ils ne font pas preuve de rigueur et d'honnêteté dans le traitement de l'information qu'ils partagent à un public de plus en plus averti.

Les Dépêches de Brazzaville

ARTISANAT

La "Semaine des métiers du raphia" débute aujourd'hui

Prélude à l'ouverture officielle de la deuxième édition de la "Semaine des métiers du raphia", la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué, ce 6 mai 2024, une descente sur le site qui abritera ce rendez-vous artisanal (à Pefaco), où les artisans ont déjà pris leurs quartiers depuis quelques jours.



La ministre des PME sur les enjeux de la semaine des métiers du raphia/Adiac

« La mise en place est faite. Les artisans venus de plusieurs départements du pays sont là, les stylistes venus du Congo et d'ailleurs aussi. Les Congolaises et les Congolais doivent s'approprier ce marché », a-t-elle déclaré.

Cette deuxième édition de la "Semaine des métiers du raphia" a pour thème « Labélisation du tissu raphia : opportunité d'emplois pour les

jeunes ». Il s'agira en effet au cours de ladite semaine d'impulser l'industrie du raphia au Congo en mettant en lumière l'apport des métiers du raphia dans la création de l'emploi et de la richesse ; d'évaluer les avancées de l'exploitation commerciale du palmier à raphia dans les départements ; de labéliser les produits dérivés du raphia ; d'organiser les tisserands en association... Des rencontres B to B, des

expositions-ventes, des ateliers, des tables rondes vont ponctuer cette "Semaine des métiers du raphia". Des échanges qui permettront de découvrir des opportunités de carrières à saisir dans les métiers du raphia. La jeunesse congolaise, en cette année qui lui est dédiée, a beaucoup à gagner en saisissant les opportunités qu'offre cette semaine des métiers du raphia.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

GOUVERNANCE

Le système national de suivi-évaluation bientôt vulgarisé

Les autorités comptent instituer un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation des projets publics. Le rapport diagnostic a été validé, le 3 mai, à Brazzaville, par le comité de pilotage de l'étude présidé par le ministre de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio.

Le système national de suivi-évaluation est considéré comme un levier essentiel pour renforcer la transparence, l'efficacité, la redevabilité et la responsabilité en matière de gouvernance publique au Congo. Le nouveau programme de renforcement des capacités en préparation, à en croire le gouvernement, contribuera à vulgariser la culture de suivi-évaluation, la gestion axée sur les résultats, la bonne pratique administrative à tous les niveaux.

L'adoption du rapport diagnostic constitue, d'après le ministre Luc Joseph Okio, un progrès en matière de suivi-évaluation des projets de développement de l'État. Pour cela, il saluait l'implication des partenaires techniques et financiers, notamment le Centre d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats pour l'Afrique francophone, l'Association congolaise d'évaluation, le Programme des Nations unies pour le dé-



veloppement, le Fonds des Nations unies pour la population, le Fonds des Nations unies pour l'enfance et la Banque mondiale.

« Cette rencontre marque une nouvelle étape vers le renforcement des capacités

nationales en suivi-évaluation des politiques publiques dans notre pays. Pour rappel, cette démarche procède de la mise en œuvre des orientations stratégiques du chef de l'État, Denis Sassou-N'Guesso(...) Il énonce

Le ministre Luc Joseph Okio ouvrant les travaux Adiac clairement que l'amélioration de la gouvernance reposera sur sept éléments clefs dont le suivi-évaluation », a déclaré Luc Joseph Okio.

Les bases de la réforme amorcée, rappelons-le, ont été posées en février dernier lors de

la première session du comité de pilotage du diagnostic. Les participants à ces assises organisées avaient suggéré la digitalisation de l'action de planification de suivi-évaluation dans la politique de numérisation nationale Congo vision digitale 2024-2030, la mise en place d'un dispositif institutionnel au niveau national de suivi-évaluation, l'élaboration d'une loi mettant en place une politique dans ce domaine.

Ils recommandaient aussi l'adoption des textes d'application de la loi de 2019 sur l'orientation de la performance de l'action publique, la vulgarisation des différents textes relatifs au suivi-évaluation, le plaidoyer pour l'intégration d'une filière suivi-évaluation à l'école ou université et l'opérationnalisation du comité national de coordination de suivi-évaluation du plan d'action pour les personnes handicapées.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Gabon : 600 témoignages

Le chiffre exact est 680. Il indique le nombre des personnalités ayant pris part, du 8 au 25 avril 2024, à Libreville, la capitale du pays, au dialogue national inclusif voulu par les autorités de la Transition pour poser les bases de « l'édification d'un Gabon nouveau, prospère et digne d'en vie aux yeux des nations du monde ».

Les hommes d'église ont été appelés à présider les travaux en raison du préjugé favorable dont ils jouissent auprès de l'opinion publique quand il est question d'arbitrer dans le champ politique souvent influencé par les calculs et les rancœurs des acteurs les plus en vue. Le Gabon comme beaucoup de ses voisins de la sous-région d'Afrique centrale a en effet aussi connu ses moments de trouble.

A en juger le contenu du Rapport final constitué d'une centaine de pages, aux yeux des délégués, le dialogue de cette année a dominé les précédents (1994, 2006, 2013, 2017) par sa pertinence, la qualité des invités, le mode de participation et l'objectif de remettre à plat les fondamentaux de la gouvernance générale au triple plan politique, économique et social.

La Commission préparatoire s'est félicitée d'avoir pu examiner quelque

38 140 contributions ayant ensuite permis à l'Assemblée de proposer des pistes de réflexion et finaliser des conclusions remises à qui de droit, le président de la Transition en l'occurrence et son gouvernement, pour leur mise à exécution dans l'intérêt supérieur de la nation.

Considérant le contexte du déroulement du dialogue, le nouveau Gabon en quête de souveraineté n'a pas épargné l'ancien régime du Parti démocratique gabonais (PDG), sommé de cesser toute activité pendant au moins trois ans. Durant cette échéance la Transition en cours devant être prolongée d'au moins deux ans, le pays se préparera à aller voter aux élections générales à l'horizon 2027-2028 quasiment sans ses anciens barons.

Dans cette assez lointaine perspective - les années passent vite- qui est autorisé à candidater pour la fonction suprême, la présidence de la République ? Les conclusions du dialogue en excluent d'éventuels postulants qui ne seraient pas nés de mère et de père Gabonais d'origine, mais aussi, « les autres autorités » de l'exécutif d'exception.

La nuance concernant « les autres autorités » vaut son pesant d'or car même si aucune ligne du Rapport ne l'étaye,

le chef d'Etat de la Transition actuel n'a pas les mains liées. Porte-étendard du « Coup de libération du 30 août », allusion des participants à la prise du pouvoir par les militaires gabonais le 30 août passé, il leur est apparu loisible de ne pas lui mettre des bâtons dans les roues si son intention est de continuer à servir.

Consolation pour les autres « Transitionnels » membres du CTRI (Comité pour la transition et la restauration des institutions), une loi d'amnistie est préconisée aux fins de couvrir ce qui pourrait être considéré pour les militaires comme de la félonie en rapport avec le serment de leur métier : ne pas se mêler de politique active. Ce qu'ils ont fait il y a bientôt une année.

D'autres mesures de « souveraineté » touchent au domaine économique, avec notamment la « préférence gabonaise » dans les nominations aux postes de direction pour des sociétés à capitaux mixtes ; et au domaine social où sont réitérées les clauses de protection de la famille, de préservation des mœurs, promotion de la culture nationale, inscription dans la Constitution qu'un couple est constitué de l'homme et de la femme.

Dans cette quête de régulation des

mœurs, les cœurs semblent eux aussi questionnés dès lors que le Gabonais ayant des ambitions présidentielles devra justifier qu'il est marié à une Gabonaise de souche et vice-versa. Quelle sera la durée du mandat du président de la République élu, à qui reviendra aussi la fonction de chef du gouvernement ? Le dialogue a proposé un contrat de sept ans renouvelable une fois, la fourchette d'âge des candidats se situant entre 35 ans et 70 ans.

La recension de l'important dialogue de Libreville ne pouvant être exhaustive, retenons que les acteurs Gabonais semblent mobilisés et disposés à entrevoir autrement l'avenir de leur pays. « Bâtir ensemble le Gabon que nous voulons » est bien le thème de ce dialogue. A la pratique, le terrain dictera la meilleure voie à suivre pour celui à qui reviendra la charge d'appliquer ces mesures à la fois révolutionnaires et délicates.

Après avoir accompli leur tâche les hommes d'église ont regagné leurs ministères respectifs. Peut-être devront-ils garder une oreille attentive en direction des gestionnaires de la Cité tenus de relever de nombreux défis chaque jour que Dieu fait.

Gankama N'Siah

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

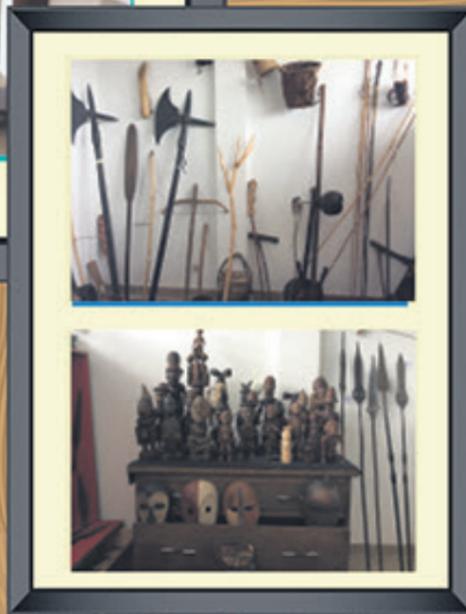
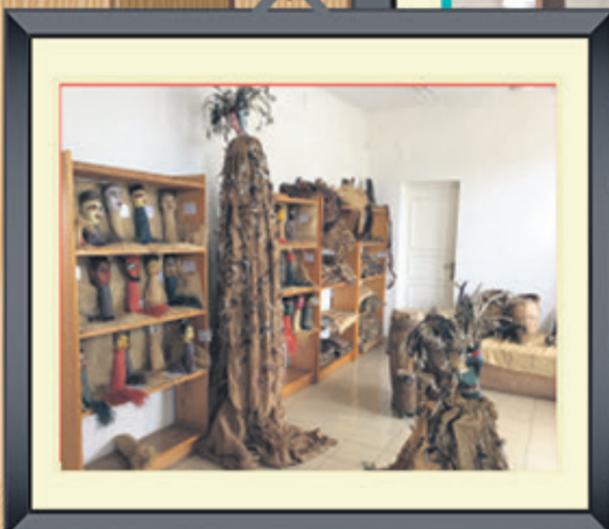
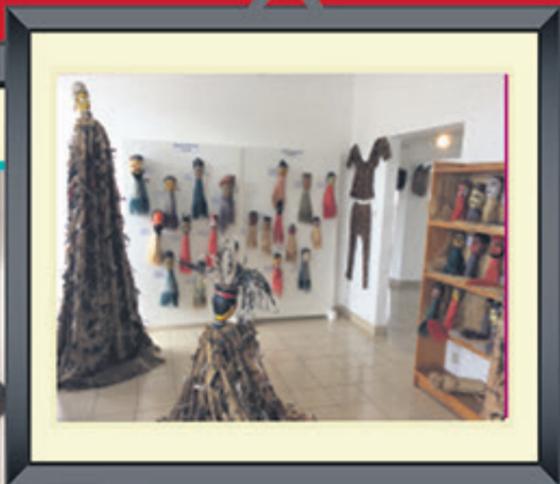
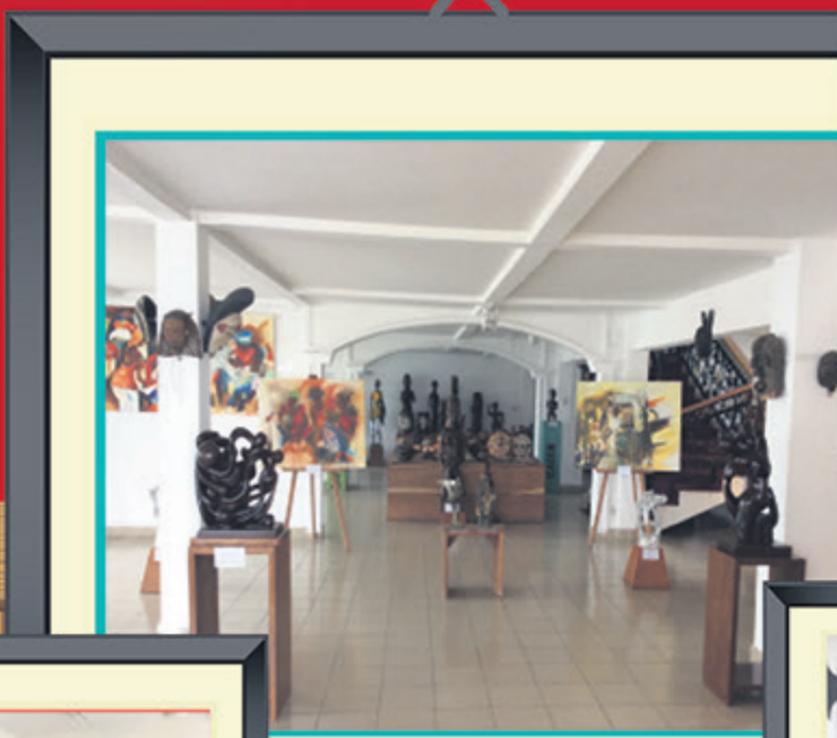
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Deux nouvelles ZAP dans le Niari et le Pool

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a procédé le 30 avril dernier au lancement des activités des zones agricoles protégées (ZAP) de Mossendjo, dans le Niari et de Mbandza Kaka, dans le district de Boko, département du Pool.

Située à environ 3 km du chef-lieu de la commune, la ZAP de Mossendjo a été inaugurée en présence des autorités locales dont le vice-président du Conseil municipal. Les principales cultures à mettre en terre par les 109 producteurs sont le maïs et le manioc. Maraîcher depuis son jeune enfance, Alain Mouloumbou Koumba pense que le lancement des activités de la ZAP de Mossendjo concourt à la réduction du banditisme des jeunes. « J'ai appris le maraîchage auprès de mon père, aujourd'hui l'Etat a pensé à nous, je remercie d'abord le président de la République pour cette initiative. Nous attendions l'implantation de cette ZAP depuis longtemps dans notre commune. Mossendjo est un pôle agricole, les jeunes devraient s'intéresser à l'agriculture qui est une source de la vie. Ne soyez pas surpris de voir les jeunes de Mossendjo changer leurs mentalités à travers cette ZAP, puisque que nous travaillions à la main,



Paul Valentin Ngobo remettant les semences aux producteurs DR

aujourd'hui avec la dotation en matériel aratoire et en semences, cela va booster notre travail », a-t-il promis.

A Boko, le ministre a lancé les activités de la ZAP de Mbandza Kaka en présence du président du Conseil départemental du Pool, Michel Bouboutou Mampouya. Ici, les quatorze coopératives cultivent le manioc, le maïs et mènent des activités du maraîchage à la grande satisfaction des autorités départementales. « Ces ZAP sont des exemples à suivre. Dans le Pool, il y en a déjà six ou sept, le but est de booster l'économie de notre

département. Le Pool est un département complètement agricole, nous ne vivons que de l'agriculture. C'est vrai, nous avons eu beaucoup de pertes pendant les événements passés, mais oublions cela, il est temps de se mettre au travail maintenant. Je suis sûr que les habitants, aimant l'agriculture et l'élevage, nous aurons dans cinq ans une surproduction », a souligné Michel Bouboutou Mampouya, promettant de mobiliser les élus locaux pour en assurer le contrôle à travers des visites de terrain. S'adressant aux producteurs, le ministre de l'Agriculture,

de l'Élevage et de la Pêche, les a invités à s'organiser davantage pour occuper une place de choix dans le cadre de la compétition agricole départementale et nationale. Paul Valentin Ngobo a remis des équipements agricoles aux producteurs de ces deux ZAP pour leur permettre d'améliorer les rendements. Pour lui, la création de la ZAP de Mossendjo permettra à cette entité administrative de reprendre sa place de leader dans le domaine de l'agriculture. Selon lui, le lancement des activités de la ZAP de Mossendjo en 2024, décrétée par le président de

la République année de la jeunesse, marque le début d'une renaissance agricole, une promesse de prospérité et de renouveau pour cette commune. Il a rappelé que la commune de Mossendjo a traversé une période de décroissance poussant nombre de ses concitoyens à chercher des opportunités dans d'autres localités. « Le taux de chômage élevé, le déclin de l'emploi local et les problèmes sociaux ont pesé lourdement sur cette commune. Pourtant, malgré ces défis, l'agriculture est restée le pilier de l'économie de Mossendjo. C'est donc avec une vision claire et un engagement ferme que nous entamons aujourd'hui la transformation de Mossendjo en un centre dynamique d'agriculture moderne. Mossendjo va reprendre son rôle historique en tant que leader agricole dans le département du Niari. Nous allons nous appuyer sur ces sols fertiles et son héritage riche », a promis Paul Valentin Ngobo.

Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 001/MPSIR/PROCLIMAT-UGP-SPM/24

RELATIF A L'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES AU PROFIT DES ELEVES EN TROIS (03) LOTS

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et un Don du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PRO-GREEN) pour la mise en œuvre du Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des kits scolaires au profit des élèves.

2. L'Unité de Gestion du Projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations conformément aux lots suivants :

LOT 1 : Acquisition des kits scolaires au profit des élèves du primaire et du secondaire des départements de Braz-

zaville, Pool, Niari et Kouilou.

LOT 2 : Acquisition des kits scolaires au profit des élèves du primaire et du secondaire des départements des Plateaux, Cuvette et Sangha.

LOT 3 : Acquisition des kits scolaires au profit des élèves du primaire et du secondaire du département de la Likouala.

3. Chaque lot constituant en soit un marché, l'évaluation sera conduite par lot. Un fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots à la fois, mais ne pourrait qu'être adjudicataire de deux lots au plus.

4. La passation des marchés sera conduite par Appel d'Offres National Restreint (AONR) tel que défini dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement

(FPI), édition de juillet 2016, révisée en : novembre 2017, Juillet 2018, novembre 2020 et en Septembre 2023 et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet ProClimat, sise Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'avenue Maréchal Lyautey, ex-Résidence Air Afrique-Brazzaville ; Tél : +242 06 696 16 10, Email : proclimatcongo@gmail.com, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, de 9 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le lundi 27 mai 2024 à 12 heures précises, heures de Brazzaville. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse du projet ProClimat mentionnée ci-dessus le lundi 27 mai 2024 à 12H30 minutes.

L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante :

Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'avenue Maréchal Lyautey, ex-Résidence Air Afrique-Brazzaville ; Tél : +242 06 696 16 10, E-mail : proclimatcongo@gmail.com - Brazzaville, République du Congo

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2024

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKO



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo

UNITE DE GESTION DU PROJET=====

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 002/MPSIR/PROCLIMAT-UGP-SPM/24

RELATIF A L'ACQUISITION DES KITS (FOURS METALLIQUES) POUR FUMAGE DES PRODUITS DE PECHE EN QUATRE (04) LOTS

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et un Don du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN pour la mise en œuvre du Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des kits de fumage des produits de pêche.

2. L'Unité de Gestion du Projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations conformément aux lots suivants :

LOT 1 : Kits de fumage au profit des populations de la Likouala et de la Sangha

Sous lot Likouala

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique) / 2500

Sous lot Sangha

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique)/800

LOT 2 : Kits de fumage au profit des populations de la Cuvette et de la Plateaux

Sous lot Cuvette

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique)/2500

Sous lot Plateaux

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique)/1800

LOT 3 : Kits de fumage au profit des populations du Pool et de Brazzaville

Sous lot Pool

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique) / 260

Sous lot Brazzaville

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique) / 1000

LOT 4 : Kits de fumage au profit des populations du Niari, Pointe-Noire et du Kouilou

Sous lot Niari

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique)/110

Sous lot Pointe-Noire

Kits de fumage (four métallique cuvette en plastique)/580

Sous lot Kouilou

Kits de fumage (four métallique+cuvette en plastique)/450

3. Chaque lot constituant en soit un marché, l'évaluation sera conduite par lot.

Un fournisseur peut soumissionner pour un ou plusieurs lots à la fois, mais ne pourrait qu'être adjudicataire de deux lots au plus.

4. La passation des marchés sera conduite par Appel d'Offres National Restreint (AONR) tel que défini dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisée en : novembre 2017, Juillet 2018, novembre 2020 et en Septembre 2023 ; et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet ProClimat, sise Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'avenue Maréchal Lyautey, ex-Résidence Air Afrique-Brazzaville ; Tél : +242 242 06 696 16 10, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, de 9 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le lundi 27 mai 2024 à 12 heures précises, heures de Brazzaville. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse du projet ProClimat mentionnée ci-dessus le lundi 27 mai 2024 à 12H30 minutes.

L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante :

Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'avenue Maréchal Lyautey, ex-Résidence Air Afrique-Brazzaville ; Tél : +242 06 696 16 10,

E-mail : proclimatcongo@gmail.com - Brazzaville, République du Congo

Fait à Brazzaville, le 6 mai 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

FIGA

Rodrigue Malanda-Samba engagé à relever les défis

Nommé par décret présidentiel du 27 mars dernier, le nouveau président du conseil d'administration du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) a pris ses fonctions le 3 mai à Brazzaville. Dans sa feuille de route, Rodrigue Malanda-Samba promet de relever plusieurs défis dont celui de soigner l'image du Figa salie par de nombreux scandales.

A peine nommé, le nouveau président du conseil d'administration du Figa promet de travailler avec engagement afin de bien atteindre les objectifs qui lui sont fixés. De prime à bord, Rodrigue Malanda-Samba promet de travailler d'arrache-pied en vue d'assainir l'image de cette structure publique ternie par des problèmes de gestion et de management. « Nous allons travailler pour que l'image du Figa s'améliore le plus vite possible, sachant que le Congolais lambda garde encore une mauvaise image de cette structure. Et cette image ne peut s'effacer dans les têtes des Congolais qu'à travers de bons résultats que nous devons obtenir le plus rapidement possible », a promis Rodrigue Malanda-Samba. Dans l'objectif de redonner au Figa qui devient un Etablissement public à caractère industriel et commercial sa valeur et sa considération par les Congolais, le président du conseil d'administration compte sur l'efficacité et la finesse dans le travail. « Les dossiers nous viennent d'être transmis, donc nous ne les avons pas encore examinés mais ce qu'il faut retenir c'est que dès maintenant, nous allons nous mettre au travail pour espérer obtenir des résultats probants. Nous sommes arrivés mais ne ferons pas la chasse à l'homme », a renchéri Rodrigue Malanda-Samba. S'exprimant à cet effet, le directeur de cabinet du ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Bienvenu Lucien Kendé, qui a présidé la cérémonie, a souhaité plein succès au nouveau président du conseil d'administration et à toute son équipe. Il lui a transmis la lettre de cadrage de la ministre de tutelle, Jacqueline Lydia Mikolo, un document d'orientation pour mener à bien sa mission.



Rodrigue Malanda-samba, nouveau président du conseil d'administration du Figa/Adiac

« Nous allons travailler pour que l'image du Figa s'améliore le plus vite possible, sachant que le Congolais lambda garde encore une mauvaise image de cette structure. Et cette image ne peut s'effacer dans les têtes des Congolais qu'à travers de bons résultats que nous devons obtenir le plus rapidement possible »

Firmin Oyé

SANTÉ

Le CSI de Ngoko doté d'équipements médicaux

En vue de renforcer les capacités opérationnelles du Centre de santé intégré (CSI) de Ngoko, dans le département de la Cuvette, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a procédé, le 3 mai, au déploiement d'un personnel qualifié affecté à Ngoko et à la remise des médicaments et équipements médicaux de diverses natures au Centre de santé de la localité.

Une action saluée par les populations venues des quatre coins du district de Ngoko. Ce geste du ministre annonce un nouveau départ pour ce CSI qui sert de référence dans une circonscription administrative peuplée de 3.572 âmes. Le ministre Gilbert Mokoki a mis à profit cette occasion pour présenter à la population un médecin, formé à Cuba, une infirmière, un technicien supérieur de laboratoire et une sage-femme devant faire désormais partie des effectifs de ce centre.

En dehors de ce personnel déployé, ce centre de santé a été doté des médicaments et des équipements médicaux de diverses natures dont des lits d'hospitalisation ; une table d'accouchement ; des pèse-bébés et de bien d'autres équipements. « Monsieur le ministre, avec votre détermination



Le ministre Gilbert Mokoki remettant un échantillon d'équipements au sous-préfet/Adiac

de bien gérer ce ministère, la population de Ngoko m'a chargé de vous dire que le Centre de santé intégré de Ngoko est démunie de tout », a déclaré François Imbiéla, le sous-préfet de Ngoko avant de poursuivre : « Le district de Ngoko a trois centres de santé qui ne sont plus fonctionnels

depuis longtemps : le premier se situe à sept kilomètres du Ngoko-centre, au village Mboma ; le deuxième à trente kilomètres au village Opangui et le troisième à quarante-cinq kilomètres au village Ibonga ».

Il a, par ailleurs, déclaré qu'avec ce personnel quali-

fié et ces équipements « le district de Ngoko sortira de sa pauvreté puisque quand un peuple est malade, il ne peut pas contribuer au développement du pays », avant de solliciter l'implication du ministre « pour qu'un poste de santé soit ouvert au village Oyendzé qui abrite une zone agri-

cole protégée, synonyme du rassemblement de plusieurs personnes ».

Prenant la parole à son tour, le directeur départemental des soins et services de santé de la Cuvette, M. Okemba, s'est réjoui de « l'affectation d'un médecin et d'un technicien de laboratoire ». Il a profité de cette occasion pour présenter au ministre cette formation sanitaire : « Le CSI de Ngoko compte neuf bénévoles, sept puéricultrices, un chauffeur et un tâcheron. Le profil épidémiologique est dominé par le paludisme et les anémies graves ». En ce qui concerne les doléances, il a souhaité « la mise à disposition du CSI de Ngoko d'un automate d'hématologie parce que les cas d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans posent assez de problèmes », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

SÉCURITÉ FERROVIAIRE

La SCLOG fait un don d'équipements de sécurité au CFCO

La Direction générale de la Société Commune de Logistique (SCLOG), représentée par sa directrice générale, Amandine Simonin, a offert le 30 avril à Brazzaville un lot d'équipements de sécurité au directeur général du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO), Ignace Nganga. Le matériel technique remis servira à l'opérateur historique congolais de transport ferroviaire de renforcer la sécurité publique sur l'ensemble des passages à niveaux situés le long de la voie ferrée au Congo.



Ce matériel technique servira au CFCO à renforcer la sécurité sur l'ensemble des dix-huit passages à niveaux situés le long du chemin de fer, points névralgiques du réseau ferroviaire où la rencontre entre le rail et la route nécessite une vigilance accrue et des mesures de précaution adéquates.

« C'est avec fierté et un profond sentiment de responsabilité que je prends la parole aujourd'hui en tant que directrice générale de la Société Commune de Logistique (SCLOG), pour célébrer un moment crucial dans notre engagement dans la sécurité ferroviaire. Ces gilets fluorescents et bâtons lumineux permettront au CFCO de renforcer la sécurité dans les dix-huit passages situés le long du chemin de fer. Ils joueront un rôle essentiel dans la réduction des incidents dans les passages à niveaux », a souligné la directrice générale de la SCLOG, Amandine Simonin.

Consciente de la mission assignée à sa société, la directrice générale de la SCLOG a réitéré l'engagement de sa société de continuer à œuvrer pour garantir la sécurité et la protection des



La cérémonie solennelle de remise de don a eu lieu dans le hall principal de la gare centrale du CFCO, en présence de quelques cadres des deux sociétés et des responsables de sécurité publique. Le lot d'équipements octroyé par la SCLOG, société en charge du transport et du stockage des produits d'hydrocarbures liquides au Congo, est composé d'une centaine de gilets fluorescents et réfléchissants de haute visibilité et d'une cinquantaine de bâtons lumineux afin de renforcer la visibilité des passages à niveaux la nuit.

personnes et de leurs biens dans ces points stratégiques. Ainsi, a-t-elle déclaré, la SCLOG poursuivra la sensibilisation, l'éducation et la promotion de la culture de sécurité routière et ferroviaire dans tout le pays, à travers un programme pluriannuel très ambitieux.

Réceptionnant le don, le directeur général du CFCO a salué le partenariat avec la Société commune de logistique et réitéré la poursuite de cette collaboration

gagnant-gagnant.

« La SCLOG constitue un important partenaire du CFCO, qui l'accompagne dans le stockage et le transport massif des hydrocarbures liquides dans le pays. Dans le transport de ces produits, nous traversons plusieurs passages à niveau, qui sont des points névralgiques où nous enregistrons souvent des accidents mortels. Ces kits de sécurité nous permettront de mieux identifier les gardes barrières sur les passages à niveau, lorsqu'ils

régulent la circulation à l'arrivée des trains », Ignace Nganga.

La SCLOG est une société anonyme de droit congolais créée en 2002, après la privatisation de la société d'Hydro-Congo. Elle assure deux missions essentielles : le stockage et le transport des produits pétroliers finis entre ses huit dépôts installés à Pointe-Noire, Dolisie, Mossendjo, Loutété, Brazzaville, Oyo, Ouesso et Impfondo.

Programme des obsèques de

Mme Pupuce Ngala Mouetoukouenda, née IBATA



Lundi 6 mai 2024

17h50 : arrivée de la dépouille par le vol Air France ;

19h0 : départ pour le domicile familial pour la dernière veillée.

Mardi, 7 mai 2024

9h00 : recueillement au domicile famille ;

11h45 : départ pour l'église Notre-Dame de l'Assomption ;

12h0 : messe du requiem ;

13h30 : départ pour le cimetière du centre-ville ;

14h30 : Retour au domicile famille.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE
L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER
L'information du Congo et de sa région en un CLIC

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.

SCANNEZ LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CLIMAT

Renforcer l'implication des journalistes dans la préservation de l'environnement

Lors de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse le 3 mai sur le thème « La presse au service de la planète : le journalisme face à la crise environnementale », les appels ont été lancés en vue de faire de l'urgence environnementale un enjeu majeur pour les professionnels des médias, en présence du ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla.

Pour le président du Conseil supérieur de la liberté de la communication, Philippe Mvouo, le thème « La presse au service de la planète : le journalisme face à la crise environnementale » retenu pour la commémoration de la Journée internationale de la liberté de la presse est un appel professionnel qui commande la spécialisation en journalisme environnemental. Ce, pour couvrir de manière précise et exhaustive les questions environnementales et leurs conséquences tout en mettant en lumière les solutions envisageables, a-t-il poursuivi.

Le thème de cette célébration a, par ailleurs, justifié la présence de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault. « L'urgence environnementale doit devenir un enjeu majeur pour les médias congolais », a-t-elle souligné. La ministre a, en outre, précisé que les professionnels des médias, dans l'exercice de

leurs fonctions, ont un grand rôle à jouer dans la protection de l'environnement et la promotion du développement en suscitant un engagement individuel et collectif à la cause de l'environnement.

Des dangers, il y en a

Le journalisme environnemental connaît de plus en plus de nombreuses menaces et formes de violence : la surveillance, la pression, l'intimidation en raison de la nature sensible de ses reportages, a fait constater Philippe Mvouo. « Cette observation générale n'épargne pas le Congo où peu de journalistes émergent comme spécialiste de l'environnement. Pourtant, le gouvernement a allumé le flambeau de protection de l'environnement et de lutte contre les désastres dus au changement climatique depuis bien des années maintenant », a-t-il déclaré.

Dans le même sens, les chiffres évoqués par la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Marega,



Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse/Adiac

indiquent que dans le monde plus de 70% des journalistes qui traitent des questions environnementales sont victimes des menaces alors qu'ils sont en première ligne de notre combat collectif pour la santé de notre planète. Donnant lecture du discours

de la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, Fatoumata Marega a salué les actions du Congo en faveur de la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles. Des encouragements

A l'occasion de la célébration

de la Journée mondiale de la liberté de la presse, une dizaine de journalistes évoluant dans différents médias congolais ont reçu des certificats de mérite pour leur contribution au traitement des questions environnementales.

Rominique Makaya

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Chers compatriotes, Mesdames et Messieurs,

Il y a 33 ans, l'UNESCO lançait le principe d'une Journée internationale dédiée à la presse; cette idée a été concrétisée depuis 1993 par la célébration, le 3 mai de chaque année, de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

La liberté d'expression est un des droits fondamentaux de l'homme; dans le domaine des médias, elle prend la forme du droit à l'information. En République du Congo, la liberté d'expression et d'opinion fait l'objet de soins particuliers. Elle est constituée, consignée et enracinée dans la loi fondamentale de la République et dans les textes qui encadrent le secteur, notamment la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication, la loi n°15-2001 du 31 décembre 2001 relative au pluralisme dans l'audiovisuel public; la loi organique n°27-2022 du 29 juin 2022 modifiant la loi n°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la liberté de communication a, quant à elle, doté le régulateur des médias d'instruments en adéquation avec l'évolution du secteur dans le temps.

La presse congolaise, levier essentiel de la démocratie, se déploie dans un espace favorable à son émancipation et son épanouissement. A cet égard, il convient de noter avec satisfaction le bond de 12 places de notre pays dans le dernier classement de Reporters Sans Frontières, palmarès bien connu en matière de liberté de la presse.

Ces changements imposent des défis et

des enjeux nouveaux. C'est en cela que la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse cette année est célébrée autour du thème suivant: « l'importance du journalisme et de la liberté d'expression dans le contexte de la crise environnementale mondiale actuelle. »

Chers compatriotes, Mesdames et messieurs,

Ce thème est mobilisateur, engageant et révélateur de l'urgence de la situation actuelle, du point de vue de la lutte contre les changements climatiques. A cet égard, Mme Audrey AZOULAY, directrice générale de l'UNESCO, a déclaré ce qui suit, à l'occasion de cette journée 2024, je cite: « la planète est au bord du précipice climatique: 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne à la surface du globe de 1,45°C supérieure à celle de l'ère préindustrielle. D'autres records alarmants ont également été franchis concernant les températures de surface des océans, l'élévation du niveau de la mer ou le recul des glaciers », fin de citation.

En effet, la dégradation de l'environnement avec ses multiples conséquences, notamment les dérèglements climatiques, est apparue avec le développement exponentiel de la production industrielle au cours du siècle dernier; ce constat a été souligné et accentué par l'exploitation abusive des massifs forestiers, avec comme conséquence la perturbation des écosystèmes, avec pour corollaires l'effet de serre, la hausse des températures sur la surface de la terre, la désertification, l'assèchement et l'appauvrissement des sols, la pollution

des eaux, la fonte des glaces, la hausse du niveau des océans et des mers et autres conséquences encore incalculables.

Ce sombre tableau souligne ainsi le caractère crucial du journalisme, de la presse et des médias libres, indépendants, responsables et engagés dans la production de l'information et l'éducation des populations sur l'importance de ces questions d'environnement.

Ainsi, le rôle du journalisme est fondamental en tant qu'éveilleur des consciences et levier de la mobilisation citoyenne; il participe au développement des bons réflexes, moraux et intellectuels en chacun de nous, pour la protection, la préservation de l'environnement et l'assainissement du cadre de vie.

Chers compatriotes, Mesdames et Messieurs,

Du 26 au 28 octobre 2023, le Congo, à l'initiative de SEM. Denis SASSOUN'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, notre premier écologiste, a abrité le 2ème Sommet des trois bassins tropicaux de la planète; ces assises ont été une étape essentielle dans la mobilisation mondiale contre les effets du changement climatique, pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité. Le travail des journalistes a, assurément, été au cœur du retentissement médiatique de cet événement.

Il en sera de même dans quelques semaines, lorsque se tiendront les assises de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, que le gouvernement de la République, sous l'autorité du Chef de l'Etat, organisera d'ici quelque temps.

Ainsi, pour la République du Congo, la prise de conscience de l'importance des combats environnementaux est effective. Cette prise de conscience est individuelle et collective; tous et chacun avons intégré l'idée que nous devons habiter le monde et cohabiter avec tout ce qui s'y trouve comme espèces vivantes, humaines, animales mais également végétales, et ce dans l'harmonie et la solidarité, en respectant et en privilégiant les transformations strictement nécessaires et utiles à la nature.

Ceci est possible; l'espoir est permis. Comme l'a écrit le poète allemand Friedrich Hölderlin, je cite: « là où grandit le danger grandit aussi ce qui sauve », fin de citation. La prise de conscience du danger nous met sur le chemin de la sauvegarde de la planète.

Je ne saurais terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé, non seulement aux journalistes, mais également à tous les professionnels des métiers de l'information et de la communication, dans toutes leurs composantes et notamment les technico-artistiques et autres techniciens de production, de transmission et de diffusion; ce sont là les héros de l'ombre sans lesquels les journalistes seraient muets, désemparés et, souvent, impuissants. Soyez dignes, responsables et professionnels car vous participez de l'avenir du pays et, partant, du monde.

**Vive la liberté de la presse et des médias,
Vive la République,**

Je vous remercie.

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD

Le MPS-Brazzaville appelle à voter pour le candidat de la coalition

La colonie tchadienne vivant au Congo a clôturé, le 4 mai, à Brazzaville la campagne comptant pour l'élection présidentielle du 6 mai, à travers un meeting organisé à l'ambassade par le bureau exécutif du Mouvement patriotique du salut (MPS).

Les Tchadiens sont appelés à élire leur prochain président de la République ce 6 mai. Le vote à l'étranger se déroule les 5 et 6 mai. A Brazzaville, ils sont 1032 électeurs à répartir les dix candidats en lice dont le président de la transition, le général Mahamat Idriss Déby Itno. Son parti qui a réuni de nombreux potentiels électeurs à Brazzaville a appelé les femmes et hommes à un vote utile. Du président de la colonie tchadienne au Congo au secrétaire général du MPS-Brazzaville, en passant par le président de la jeunesse du parti au pouvoir, de la présidente des femmes du MPS ainsi que du président des étudiants tchadiens au Congo, tous misent pour la victoire de leur candidat dès le 1er tour. « De tradition, le Congo est acquis au MPS. Il n'y a pas d'autres partis politiques depuis le temps du maréchal. Nous allons l'emporter haut la main dès le premier tour comme le fait le Parti congolais du travail au Congo. Le MPS



est là pour la paix, la sécurité. Le Tchad n'est pas comme les autres pays de la Cemac, il est entouré par des foyers de tension tels que la Libye, le Soudan et la Centrafrique. La paix dans le pays est comme la santé d'un homme. Nous le soutenons, il ne parle pas beaucoup. C'est un homme d'actions, il va gagner dès le premier tour », a expliqué le secrétaire général du MPS-Congo, Mahamat Abdelkerim.

Le président de la Coalition

pour un Tchad uni et prospère à Brazzaville a invité son candidat à venir demander conseil au président Denis Sassou N'Guesso qu'il appelle avocat du Tchad, une fois son élection assurée.

La présidente des femmes du MPS-Congo, Milamem Ndjerandouba, a, de son côté, appelé la gent féminine à sortir massivement les 5 et 6 mai pour voter le candidat de la Coalition pour un Tchad uni et prospère. « Nous n'avons pas

une vue des militants du MPS-Congo/Adiac peur des autres candidats parce que nous connaissons ses capacités, c'est un homme de terrain, il connaît bien les problèmes de notre pays. »

Le président des étudiants tchadiens au Congo, Baïna Marcel Tapson, a, quant à lui, salué la mobilisation en soutien du candidat Mahamat Idriss Déby Itno. « Cela témoigne de leur vision pour ce candidat. C'est le candidat idéal pour les jeunes étudiants que nous sommes hors de ce pays.

Avec cet engouement, je crois que l'assurance est certaine »

Le chargé d'affaires près l'ambassade du Tchad au Congo, Kola Wang Namou, a rappelé les pièces nécessaires pour voter. « Vous allez voter avec la carte d'identité nationale, la carte consulaire, l'acte de naissance, la carte d'électeurs et la carte de séjour. Toutes ces pièces sont valables pour le vote. Les membres des bureaux sont censés vous retenir pour le vote, il faut faire voter tout le monde. Quelle que soit vos occupations, faites tout d'aller voter à l'ambassade ou à Poto-Poto où il y a deux bureaux de vote. Il y a au moins une dizaine d'élections à organiser à l'étranger, il ne faut pas que Brazzaville soit la dernière parmi les missions diplomatiques basées à l'étranger. Faites comme la fois dernière au Conseil constitutionnel où vous avez massivement voté, nous étions les premiers », a-t-il indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Présidents et Ministres

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

COMESA BUSINESS COUNCIL

Une RD-Congolaise élue au conseil d'administration

Éliane Munkeni Kiekie, vice-présidente nationale de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), occupe le poste de troisième vice-président au sein de la nouvelle équipe pilotée par James Chimwaza, représentant la Confédération des chambres de commerce et d'industriel du Malawi (MCCCI). Les membres de la Comesa Business Council (CBC), qui défend les intérêts des entreprises de la région, viennent d'élire un nouveau conseil d'administration pour les années 2024 à 2026.

Au cours de la 11^e assemblée générale annuelle, qui s'est tenue à Lusaka en Zambie, la CBC a élu son nouveau conseil d'administration pour les deux années à venir. Le nouveau président élu, James Chimwaza, est secondé par trois vice-présidents, en l'occurrence le Kényan Mucai Kuniya du Kenya Association of Manufacturers, l'Égyptien Dr Shérif El Galaly de la Fédération of Egyptian Industries et la Congolaise de la RDC Éliane Munkeni de la FEC. Selon le communiqué officiel, d'autres membres ont été également élus au cours de cette plénière.

L'équipe sortante conduite par Marday Venkatasamy a enregistré du succès et de la croissance sous sa présidence, entre 2021 et 2023. En analysant quelques chiffres-clés post-pandémie, la secrétaire générale du Comesa, la Zambienne Chileshe Mpundu Kapwepwe, a relevé une hausse importante des exportations totales du Comesa vers le monde de 100 milliards de dollars en 2020 à 205 milliards de dollars en 2022. Au niveau du marché



Éliane Munkeni

intra-Comesa, les chiffres de dollars. Dans sa mission sont également en hausse, de promouvoir le développement du secteur privé et l'in-

tégration économique dans la région, la CBC, a martelé Chileshe Kapwepwe, devrait continuer à intégrer les efforts pour parvenir au succès.

Présentant sa vision, le nouveau président du conseil d'administration, James Chimwaza, a évoqué un atout non négligeable pour stimuler les initiatives de développement. Il s'agit du capital humain à la fois abondant et jeune dans la région Comesa. Pour lui, CBC doit continuer à œuvrer aux côtés des acteurs du secteur privé pour apporter des solutions de développement dans la région. Pour rappel, le nouveau patron du conseil était déjà dans le comité sortant, en tant que deuxième vice-président pour le mandat 2021-2023. La CBC est une organisation dont les membres sont des entreprises établies en tant qu'institution du secteur privé du Comesa.

Une experte RD-congolaise au sein de la nouvelle équipe

Élue au conseil d'administration, Éliane Munkeni évolue

dans le monde de la finance et de l'entrepreneuriat. Elle a occupé plusieurs fonctions, dont celles d'administrateurs de la Banque centrale du Congo, de liquidatrice des entreprises publiques et privées du secteur bancaire, des micro-finances, des agro-alimentaires et autres industries. Détentrice d'un diplôme d'experte-comptable, elle est l'une des rares femmes qui a mis en place un cabinet d'audit plutôt bien coté à Kinshasa. Dans l'entrepreneuriat, nous évoquons déjà sa casquette de vice-présidente nationale de la FEC. Au sein de ce même patronat, elle est la présidente de la Commission nationale des femmes entrepreneures. Elle représente la RDC à la Fédération des Associations des femmes entrepreneures des pays membres de Comesa. A son actif, il y a également la création d'un incubateur des projets pour la création d'entreprises de femmes et d'un autre programme national dont plus de 1000 femmes sont bénéficiaires. La liste n'est pas exhaustive.

Laurent Essolomwa

RAPPORT DE LA FAO

L'Afrique face à la recrudescence de la faim

La faim dans le monde s'accroît. C'est ce qu'indique le rapport annuel sur les crises alimentaires de la FAO.

En 2023, plus de 280 millions de personnes étaient en situation de malnutrition aiguë, soit 24 millions de plus qu'en 2022. Touchée à la fois par les conflits, le dérèglement climatique et les chocs économiques, trois facteurs aggravants, l'Afrique n'est pas épargnée par la dégradation de la situation, alors que le continent reste secoué par de graves conflits qui alimentent l'insécurité alimentaire majeure.

Au Soudan, pays plongé dans la guerre, 20,3 millions de personnes ont fait face à un haut niveau d'insécurité alimentaire entre juin et septembre. Et ce qui constitue déjà la plus grande crise alimentaire régionale risque encore de se détériorer.

Au-delà du territoire national, la guerre a des conséquences à l'échelle régionale. Le déplacement de millions de civils en Centrafrique, au Tchad ou au Soudan du Sud vient fragiliser des pays déjà en grande difficulté alimentaire. C'est une projection qui a été produite en septembre dernier, avant l'escalade des violences qui a eu lieu depuis octobre 2023 dans l'est du pays.

Noël Ndong

LINAFOOT/PLAY-OFFS

Pas de vainqueur entre Mazembe et Lupopo, V.Club accroché par Dauphin Noir

La 11^e journée du Play-Offs de la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) a offert des affichages alléchantes, le 1^{er} mai 2024, journée internationale du travail.

Au stade Frédéric-Kibassa-Maliba, le derby de Lubumbashi entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le TP Englebert Mazembe s'est soldé sur une égalité d'un but partout. Fily Traoré a ouvert la marque à la 53^e minute pour les Corbeaux. Mais, quelques minutes plus tard, le défenseur Madou Zon de Mazembe a malencontreusement détourné un ballon dans ses propres buts, concédant l'égalisation de Lupopo. En dépit de l'expulsion de l'attaquant Horso Mwaku de Lupopo (carton rouge), le score n'a plus bougé.

Au stade de l'Unité de Goma dans la province du Nord-Kivu, l'AS V.Club de Kinshasa a loupé l'occasion de rejoindre le leader Mazembe au classement. Le club vert et noir de la capitale n'a pas pu battre la formation locale d'AS Dauphin Noir. Score de la partie : 1 but partout. Elie Mpanzu, l'homme en forme de V.Club, a ouvert la marque à la 17^e minute. Mais Maleta a égalisé à la 29^e minute. Ayant la balle de break, Elie Mpanzu a loupé le penalty offert à V.Club à la 90+5^e



minute, butant sur le gardien de but Jackson Lunanga qui est passé aussi par V.Club. Et au stade des Martyrs de Kinshasa, l'équipe Les Aigles du Congo s'est imposé face au CS Don Bosco de Lubumbashi par 2 buts à 0, grâce à un doublé de l'attention camerounais Djoumekou Ravel Maxwel à la 44^e minute et 49^e minute sur penalty.

Au classement, Mazembe conserve le leadership avec 19 points, suivi de Maniema Union et ayant le même nombre des points, mais largué à

la différence de buts et de matchs joués. Avec 18 points pour 11 matchs joués, V.Club pointe à la troisième position devant le 4^e Lupopo (16 points). Grâce à leur succès, Les Aigles du Congo totalisent 14 points et occupent la 5^e place. Dans la suite du classement, l'on retrouve Don Bosco avec 5 points en 9 rencontres. Avant-dernier, Lubumbashi Sport compte 5 points, alors que Dauphin Noir est lanterne rouge du Play-Offs avec 4 points.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Focus sur l'orchestre Cour Royale de la fratrie Andzoua

Les deux artistes interprètes de la chanson tradi-moderne de la Cuvette-Ouest sont membres de la fratrie Andzoua, à savoir Huguette et son frère Ghyslain. Ils sont des artistes hors pair dont les efforts ont abouti à la création de l'orchestre Cour Royale au point de participer à quatre éditions du Fespam.

Nés à Dzogo, petit village du district d'Okoyo, Huguette et Ghyslain Andzoua sont issus d'un père musicien-ténor dans le répertoire d'Olamah, chansons et musique traditionnelles, l'une des identités du département de la Cuvette-Ouest.

C'est à l'âge de 8 ans pour la sœur et 5 ans pour le frère qu'ils migrent avec leurs parents à Brazzaville. La découverte de la capitale et ses facteurs d'adaptation éprouvent grandement les deux enfants. Cependant, du métier artistique du père, les deux jeunes en ont pris graine. Très vite, la sœur et le frère se font remarquer par leurs chants typiques, toujours en duo, et surtout par leurs compositions singulières qui témoignent d'un ancrage avéré des aspects divers de la culture et de la langue, le Tégulé, à travers ses mythes, ses us et ses imaginaires. En l'an 2000, Ghyslain et Huguette font leur entrée dans le groupe Amaya M'okini. « C'est une étape nécessaire ; s'éprouver, avant de se décider finalement à voler de ses propres ailes », ont-ils expliqué.

Par la suite, l'orchestre tradi-moderne Cour Royale est créé en 2005, avec une nouvelle recrue dans la famille, Ju-

die Andzoua, la benjamine de la fratrie. Et dans la foulée, en 2006, grâce à l'aide de Maman Annick Aniniyo, ils produisent un premier album sur cassette intitulé Ndzila Adouma. Comme le succès est relatif, ils s'emploient à peaufiner davantage leur art. Leur second album sur cassette, Le bien mal acquis, qui vient confirmer leur talent, est produit par feu leur père Paul Andzoua.

Les deux sœurs et le frère deviennent incontournables dans le cénacle des musiques qui puisent dans les traditions congolaises. Mais la crise que traverse le Congo amène tout naturellement son lot de conséquences qui frappent durement cette jeune formation musicale. Certains de leurs projets avortent. Puis, avec abnégation, et non sans difficultés, paraît un troisième album : Edzouma nguendzie. Malgré le beau succès de cet album, nombre d'instrumentistes quittent le groupe. Entre-temps est survenu également le décès de leur père, soutien et conseiller. Un coup dur pour le groupe qui tombe en berne. Désormais, c'est chacun qui se cherche pour sa propre survie. À cela s'ajoute le manque d'instruments, obli-



L'orchestre Cour royale sur scène./DR

geant le groupe à en louer pour les concerts, voire les répétitions. Durant cette période d'incertitudes, le poète Gabriel Mwènè Okoundji tombe par hasard, en France, sur leurs compositions, et écoute en boucle leurs chansons. Séduit par l'originalité des rythmes et l'harmonie musicale, il cherche à connaître ce groupe. Grâce à Hugues Ondaye du Fespam, il réussit à avoir leurs coordonnées. Le dialogue est d'emblée clair et fluide. La simplicité des artistes frappe le poète.

En 2023, alors en vacances au Congo Brazzaville, il se familiarise avec cet orchestre au point de les inviter à séjourner dans son village Okondo. De là sont nés des projets : co-enregistrement de l'œuvre Ka nkini me mwoyi, dont le poète a assuré les arrangements, réalisé et produit la vidéo. Ensemble, ils ont mis en place d'autres projets actuellement en cours. Rappelons que, depuis sa formation, l'orchestre a pu compter sur le talent des musiciens : Abona, Lilo, Bobo, Saoudien, feu Arliche-dit-petit-Jeco, Ani Koko, Gabin, Epi, Sadam, Adia, Fiacre, Rostand, Laurica Andzoua, Bébé tendresse, Miche, Colonel et Gradel.

Marie Alfred Ngoma

4^e ÉDITION DE LA TRAVERSÉE DU MAYOMBE

L'OMS Congo annonce son soutien à MCPLC

Les membres de l'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) espéraient toujours avoir plus d'impact dans l'organisation des prochaines éditions de la Traversée du Mayombe. L'appui annoncé de l'Organisation mondiale de la santé-Congo renforce davantage leur vision d'aller le plus loin possible dans le dépistage et la sensibilisation de la population au diabète, un réel problème de santé publique.

La 4e édition de la Traversée du Mayombe se tiendra du 18 au 24 mai. Au-delà de performance physique qui consiste à parcourir Pointe-Noire-Brazzaville à pied se cache un enjeu de santé publique : celui de prévenir le diabète qui fait des ravages à travers le monde. En Afrique, les derniers chiffres parlent de 54% qui vivent avec la maladie sans le savoir. Il faut dépister. Mais MCPLC ne gagnera pas son combat seul. Il faut l'appui des partenaires spécialisés en la matière.

C'est ainsi que lors de la 3e édition, elle a reçu le soutien de Diabaction Congo. Celui de l'OMS Congo pour la 4e édition donne plus d'ampleur au projet. « Organiser une telle marche ne peut qu'être quelque chose de salutaire parce que l'inactivité physique va nous



OMS-Congo, Diabaction Congo et MCPLC s'unissent pour la même cause/Adiac

conduire vers le diabète. L'OMS Congo reste sensible à cette initiative qui permet de lutter contre la maladie. On sera toujours là pour accompagner cette association car une telle initiative, où on va dépister, sensibiliser par l'action physique ne peut qu'être

encouragée », a déclaré Dr Christian Boueya, administrateur chargé de la promotion de la santé au bureau de l'OMS-Congo.

L'OMS Congo a garanti sa participation à la 4e édition et a promis avec les moyens dont elle dispose de permettre à MCPLC de rele-

ver le défi. « Pour faire le dépistage, on a besoin de quelques appareils et des bandelettes. Nous ferons un effort d'accompagner cette association en apportant des intrants », a assuré le représentant de l'OMS-Congo. Franc Mpassi, le secrétaire général de Diabaction

Congo, est plus que convaincu qu'avec l'apport de l'OMS Congo, beaucoup de choses seront faites sur le terrain. Dans le pacte mondial contre le diabète de l'OMS, la première recommandation d'unir les parties prenantes pour la même cause a été respectée. « Nous apprécions avec beaucoup de gratitude l'apport de l'OMS qui va nous permettre cette année de pouvoir dépister près de 1000 personnes à Madingou, dans le département de la Bouenza. Nous marchons pour la cause. Et la cause est celle du diabète. Notre premier objectif étant de faire la promotion du sport comme outil de prévention. Le deuxième, c'est faire le dépistage », s'est félicité Rodrigue Dinga Mbomi, président de MCPLC.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

National 1, 32^e journée

Déjà assuré du titre et de la montée en Ligue 2, le Red Star s'incline à domicile face à Versailles (1-2). Fred Dembi, averti à la 42e, a été remplacé à la 62e.

Réduit à dix dès la 33e, Martigues remporte le derby des Bouches-du-Rhône face à Marignane (2-1). Titulaire, Alain Ipiélé a travaillé à la défense adverse (4e, 19e) avant de donner le ballon à Orinel, auteur du but de la victoire (45e+1). Remplacé à la 81e.

Dans les rangs de Marignane-Gignac, Loni Quenabio était titulaire, tandis que Randi Goteni était absent.

Les Martégaux comptent désormais 4 points d'avance, à deux journées de la fin, sur Niort, qui se rend à Rouen lundi soir. Si les Chamois ne l'emportent pas, Martigues sera assuré d'accompagner le Red Star en Ligue 2.

Pour Marignane, 16e avec 34 points, les choses se compliquent : les Bucos-Rhodaniens ont désormais 5 points de retard sur le premier relégable.

Orléans rapporte un point d'Epinal (0-0). Remplaçant, Owen Matimbou est entré à la pause en remplacement de Vincent Viot, touché à la clavicule. Le néo-international congolais, qui a passé une mi-temps très tranquille face aux attaquants spinaliens.

Et devra désormais attendre quelques jours pour savoir si l'habituel titulaire, qui souffrirait d'une entorse à la clavicule, pourra tenir son rang pour la venue du Red Star, vendredi prochain. Onzième avec 40 points, l'USO compte 5 longueurs d'avance sur le premier relégable. Même si un nul pourrait suffire à assurer le maintien, un succès face au champion le garantirait.

Sans Rodney Mazikou, non convoqué, Châteauroux bat Villefranche 1-0. Et fait un pas supplémentaire vers le maintien.

La Berrichonne totalise 39 points, soit quatre de plus que son adversaire du jour, premier relégable.

En supériorité numérique pendant 77 minutes, Cholet rapporte un point du Mans (3-3). Sans Kamal Bafounta, disparu du groupe.

Avec 29 points, le SOC est d'ores et déjà relégué.

Ligue 2, 36^e journée

Marvin Baudry est resté sur le banc lors du revers de Laval à Caen (0-1). En fin de contrat, le défenseur de 34 ans n'est pas apparu lors des trois derniers matches de son équipe et n'a plus été titularisé depuis le 14 avril. La fin de l'histoire entre Baudry et les Tango ?

Longtemps dans la course à la montée, le Stade Lavallois s'est écroulé dans la dernière ligne droite (quatre défaites et 11 buts encaissés lors des cinq dernières journées).

Sixièmes avec 52 points, les Mayennais peuvent encore accrocher les 4e et 5e places.

Buteur lors des deux derniers



Alain Ipiélé pourrait connaître une seconde accession consécutive (DR)

matches du FC Pau, Mons Bassouamina était étonnamment remplaçant au coup d'envoi du déplacement des Palois à Angers.

Lancé la 55e, alors que le SCO menait

2-0, l'international congolais n'a pas eu l'occasion de relancer son équipe qui décroche de la course aux barrages.

En effet, les Béarnais sont désormais

8e à quatre points du 5e, le Paris FC. Première apparition en Ligue 2 en 2024 pour Yvan Iki Dimi, entré à la 71e lors du succès d'Amiens à Bastia (1-2). Le score était acquis pour les Picards, 10e avec 49 points.

Annecy se rapproche du maintien après son succès 3-1 à Rodez. Pré-servé lors de la 35e journée, en raison d'une douleur à la cuisse, Kévin Mouaga était titulaire en Aveyron et a livré une grosse prestation, à l'image de son sauvetage devant Hountondji, évitant ainsi l'égalisation ruthénoise (24e). Très solide jusqu'à sa sortie à la 58e, quelques minutes avant le but des locaux.

Quinzièmes avec 45 points, les Hauts-Savoyards doivent remporter une victoire lors des deux dernières journées pour se sauver sans avoir à regarder les résultats des équipes suivantes.

En revanche, c'est terminé pour Concarneau, battu à Grenoble (1-3). Titulaire surprise, après sa suspension, Bevic Moussiti Oko a obtenu un penalty, généreux, à la 18e. Trop juste physiquement pour peser dans le match, l'ancien Ajaccien a été remplacé à la 56e.

Dans les rangs isérois, Nolan Mbemba resté sur le banc.

Grenoble, 11e avec 48 points, se sauve après une fin de saison ratée (8 défaites depuis la 30e journée). Les Thoniers, eux, sont 19e avec 35 points.



Bovic Moussiti Oko a obtenu un penalty avant de sombrer physiquement (DR)

Camille Delourme



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)
REPUBLIQUE DU CONGO



« Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2 »

Secteur : Transports

Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2000130014482

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-167

AMI : N° 006-2024/MATIER/DGGT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2 », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations relatives à « l'élaboration et la présentation du rapport d'achèvement du projet ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres :

a. Vérification des hypothèses initiales :

- Rappel des objectifs du projet,
- Evolution de l'environnement économique (brève description de l'évolution de l'économie au cours de la première phase d'exécution du projet),
- Evolution de l'environnement politique (brève description de l'évolution de l'environnement politique),
- Adéquation des objectifs initiaux aux conditions économiques actuelles et perspectives, Adéquation des objectifs initiaux au contexte institutionnel (actuel et futur),
- Obligations contractuelles de l'Accord de crédit et leur application (gestion de projet, manuel de procédures, procédures de passation des marchés et leur actualisation. Examen du niveau de la contribution de l'Etat en rapport avec les prescriptions de l'accord de crédit,
- Respect des clauses en matière d'audit annuel des comptes et des états certifiés de dépenses.

b. Examen de l'organisation du projet :

- Organisation du projet et répartition des compétences ;
- La coordination des activités, le management du projet ;
- Le Comité de pilotage ou autre structure d'orientation ;
- Impact du projet sur le renforcement des institutions du secteur ;
- L'implication du secteur privé (bureau d'études, entreprises, contrôle) ;
- Les relations entre l'Emprunteur et la BAD ;
- Les relations avec les autres partenaires financiers et techniques ;

c. Examen de la gestion du projet :

- La passation des marchés (la gestion des dossiers d'appel d'offres et des contrats/marchés) ;
- Le suivi comptable ;
- Le contrôle interne/Audit interne ;
- L'examen du système général d'information du projet (fonctionnalité du système et accessibilité des informations concernant le Projet) ;
- La gestion financière administrative et comptable ;
- Les procédures de décaissement ; le suivi évaluation ;
- La communication, information et participation des bénéficiaires ;
- La mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale, notamment de l'EIES et du PAR pour s'assurer que cette mise en œuvre s'est déroulée conformément à la réglementation environnementale et sociale nationale en vigueur au moment de l'approbation du projet, aux exigences des accords de prêts et aux politiques et directives pertinentes des règles et procédures en matière de sauvegardes environnementale et sociale de la BAD.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux/ la Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral au Congo, ci-après dénommé « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter

leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ci-dessus citées (CV à jour et signés, lettre de motivation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, copie des diplômes et attestations etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Le Consultant individuel devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

- Avoir un diplôme de niveau au moins BAC +5 dans le domaine des Transports routiers, travaux publics/génie civil, économie ou assimilé.
- Avoir au moins dix (10) d'expérience dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets ;
- Avoir réalisé, au moins 3 missions d'évaluation (achèvement et ou clôture) des projets routiers ; financés par les institutions internationales (la BAD, la Banque Mondiale,);

5. Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

N°	Critères	Notes
1	Expérience professionnelle générale dans le domaine de l'évaluation de projet : <ul style="list-style-type: none"> • Si 10 ans dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets en tant qu'expert.10 points • Si 11 à 15 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets en tant qu'expert : ...15 points • Si 16 ans ou plus dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets en tant qu'expert.....20 points. 	20
2	Expérience spécifique : Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'évaluation (achèvement et/ou clôture) des projets routiers, sur financement des bailleurs internationaux (FIDA, BAD ou BM) : <ul style="list-style-type: none"> • Une expérience deux (02) missions.....60 points, • Plus 5 points par mission supplémentaire pour un maximum de 10 points 	70
3	Connaissances en informatique (Word, Excel, PPT, Microsoft Project, ...) et du français.	10
TOTAL		100

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 mai 2024 à 10 heures 30 mn (heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention « AMI N° 004-2024 /MATIER/DGGT-CEP / Sélection de Consultants individuelles) / recrutement d'un consultant individuel chargé de préparer et de présenter le rapport d'achèvement du projet »

À l'attention : Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet, Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO), 5^e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU, quartier Batignolles, Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO.-

HUMEUR**Viabiliser les stades omnisports**

Que l'on veuille ou non, la municipalisation accélérée tournante a été l'ultime moyen qui a permis aux douze départements du pays de se doter des stades omnisports dignes de ce nom. Et cela a été une liesse populaire lors de la célébration chaque année de la fête de l'indépendance, le 15 août, quand des Congolais suivaient en direct des différents matches qui se jouaient dans ces infrastructures sportives nouvellement construites.

Mais hélas ! Certains de ces stades sont en train de perdre leur usage par le manque d'initiatives pouvant leur permettre d'accueillir de nombreuses activités socio-sportives ou socio-culturelles. Pourquoi ces différents stades ne sont-ils pas rendus utiles pour des activités d'ordre sportif ou culturel afin qu'ils soient viables voire rentables ? Il est quand même triste de voir ces stades départementaux se transformer en brousse, abandonnés à leur triste sort.

Pourtant, ce ne sont pas des activités sportives et culturelles qui manquent au niveau national ou local pour rendre ces stades viables. Encore que le sport, ce n'est pas seulement le football. On peut citer, entre autres, le nzango, le tennis, le taekwondo, le judo, la boxe, le karaté, l'athlétisme, les différents sauts, notamment en longueur et en hauteur, la lancée du poids, l'acrobatie, le volley-ball, le handball, le mwuana-foot, ...

Et on peut ajouter à ces sports les multiples activités culturelles saisonnières ou quotidiennes, notamment les élections miss, les salons inter-départementaux du livre, les festivals de danse, les compétitions rituelles, les croisades religieuses, les campagnes de tout genre, les excursions académiques ou scolaires, des conférences-débats, des salons agricoles ou artisanaux, etc.

Comme on le voit, ces infrastructures socio-sportives, au lieu qu'elles soient en chômage, peuvent être transformées dignement en lieux de brassage socio-culturel, bien entendu que leur location nécessiterait des modestes frais qui permettraient à la fois leur entretien et leur rentabilité. A partir de ces stades, une rentabilité certaine peut voir le jour, il suffit de créer des activités dont l'entrée est payante.

Un adage populaire dit « un acquis vaut mieux que deux tu l'auras ». Il est donc clair que si ces infrastructures n'étaient pas construites, on devait continuer à condamner les décideurs d'abandonner nos départements. Ces infrastructures étant déjà acquises, nous devons coûte que coûte les viabiliser et les rentabiliser, nous autorités sportives et culturelles nationales et locales.

Une interrogation assez simple nous vient à l'esprit, pourquoi ce ne sont qu'à Pointe-Noire et à Brazzaville que des activités socio-sportives et socio-culturelles d'envergure sont organisées ? Les stades de Ouesso, d'Owando, d'Ewo, de Djambala, de Kinkala, de Sibiti, de Madingou ou de Dolisie ne peuvent-ils pas accueillir ces salons et festivals nationaux de tout genre ? Des jeunes qui ont des potentialités sportives et habitant nos différents départements, par manque de compétitions sportives locales, pourront les perdre.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

ANNONCE

L'Ambassade de la République de Türkiye en République du Congo recrute un(e) Secrétaire-Assistant(e) au sein de sa Chancellerie.

INFORMATIONS RELATIVES AU POSTE A POURVOIR

Titre du poste : Secrétaire-assistant(e)

Lieu d'affectation : Brazzaville

Durée du contrat : 1 an renouvelable assorti d'une période d'essai d'1 mois.

Tâches principales : formalités consulaires, rédaction et gestion du courrier administratif, gestion des appels téléphoniques, archivage, organisation d'événements et réceptions, suivi des factures et des paiements, des procédures administratives et des projets.

PROFIL DU CANDIDAT

Niveau d'études : BAC+3 (minimum)

Âge : 25 ans au moins et 35 ans au plus

Expérience professionnelle : 2 ans à un poste similaire

Langues : français, anglais, langues nationales congolaises. De bonnes connaissances de la langue turque seraient un atout pour le candidat.

Compétences informatiques : Maîtrise des logiciels bureautiques (traitement de texte, tableur, base de données, graphisme/création graphique, etc.), internet et réseaux sociaux.

Aptitudes professionnelles : discrétion, esprit d'équipe, sens du service, créativité, très bonnes aptitudes en rédaction, en présentation, en animation et communication, bonne capacité d'adaptation, aptitudes à gérer plusieurs tâches simultanément, être capable de travailler sous pression.

COMPOSITION DU DOSSIER ET DEPÔT DE CANDIDATURE

Composition du dossier : une lettre de motivation adressée à l'Ambassade, un curriculum vitae contenant la photo du candidat, une copie des diplômes ou attestations de fin d'études, un casier judiciaire et un certificat de nationalité, les attestations ou certificats de travail.

Dépôt de candidature : les dossiers de candidature doivent être déposés, sous plis fermé avec la mention "Recrutement au poste de Secrétaire-Assistant(e)", à la Chancellerie sise au 109, Rue des Compagnons de Brazza Centre-ville (Poto-Poto) Brazzaville.

Date limite de candidature : le 15 mai à 16h30.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

HAUTE COUR DE JUSTICE

Prestation de serment des nouveaux membres

Nommés par décret présidentiel du 23 avril 2024, trente-trois des trente-six membres de la Haute Cour de justice ont prêté serment le 3 mai à Brazzaville, au cours d'une plénière spéciale consacrée au Parlement réuni en congrès.

Premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, procureur général près la même Cour, Théophile Mbitsi, nommés respectivement président et procureur général de droit de la Haute Cour de justice n'ont pas prêté serment pour l'avoir déjà fait le 28 décembre 2018. Absent pour des raisons de santé, le juge Roger Albert Nounguini n'a pas lui aussi pris cet engagement solennel devant les députés et les sénateurs. Pour le reste, vingt-sept hommes et six femmes ont, tour à tour, juré de remplir avec loyauté et intégrité leurs missions.

Dirigeant cette haute juridiction unique depuis 2018, Henri Bouka pense que juger les autres est une mission délicate et lourde qui recommande beaucoup d'esprit de responsabilité. « C'est une mission exaltante parce que la Haute Cour de justice ne juge pas tout le monde. Elle juge certaines hautes personnalités pour les faits qualifiés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Une mission exaltante qui permet naturellement de lutter contre l'impunité parce que la Haute Cour de justice a les moyens de contraindre qui doit comparaître devant elle, ce que parfois ne peuvent pas avoir les autres juridictions compte tenu de la qualité de la



Le député Paul Nganongo prêtant serment devant le Parlement réuni en congrès Sylvestre Nkouka

personne auteur des faits infractionnels », a-t-il expliqué.

Interrogé sur les dossiers chauds en attente d'être jugés, Henri Bouka a rappelé que la Haute Cour demeure pour l'essentiel une épée très tranchante qui est suspendue au-dessus de chacune des personnes justiciables devant elle. « Cette épée peut être lâchée à tout moment et si elle est lâchée, elle peut vous fondre en deux. Heureusement, elle n'est pas souvent lâchée. C'est une juridiction qui a un rôle de vigile pour le bien de la nation, de l'Etat, mais celui qui n'a pas été suffisamment dissuadé et

qui malheureusement a franchi la ligne rouge peut avoir des comptes », a-t-il conclu.

Nommé juge suppléant pour le compte de l'Assemblée nationale, le député de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), dans la première circonscription électorale de Bacongo, Préférence Gérard Matsima Kimbembé, s'est réjoui de la présence des élus de l'opposition au sein de la Haute Cour de justice. En effet, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) est représentée par le député de Mayoko, Alain Pascal Leyinda.

Prenant acte du serment et installant les promus, le pré-

sident du congrès, Isidore Mvouba, a rappelé que la cérémonie de prestation de serment devant les députés et les sénateurs revêt d'une importance capitale. Il s'agit d'une façon de faire prendre aux juges la conscience du poids de la charge qui leur incombe. « Je suis d'avance convaincu que l'esprit de corps, la légendaire solidarité du monde judiciaire, agira dans le sens indiqué par la lettre et l'esprit de votre serment. J'en appelle à l'osmose du monde éclairé qui est le vôtre pour bonifier votre mandat. C'est mon vœu le plus ardent. Pour tout dire, vous avez à exercer avec impartiali-

té et toujours avec intégrité des fonctions bien encadrées par la Constitution, ainsi que les autres lois de la République, chaque fois que la nation aura besoin de vous », a exhorté le président de l'Assemblée nationale.

Notons que la Haute Cour de justice est composée de dix-huit juges de la Cour suprême et de dix-huit parlementaires dont neuf députés et neuf sénateurs. La nouvelle équipe devrait statuer en urgence sur le cas Aimé Hydevert Mouagni, député de la première circonscription électorale de Moungali, détenu à la maison d'arrêt de Brazzaville depuis le 5 avril. L'élu de la majorité présidentielle est poursuivi pour diffusion et propagation de nouvelles de nature à porter atteinte à la sécurité et à la défense nationales, à ébranler le moral de la population ; diffamation et de propagation de fausses nouvelles susceptibles de troubler la paix publique ou de nuire à l'intérêt national et de détention illégale d'armes et de munitions de guerre. Outre ce dossier, la Haute Cour de justice pourrait se prononcer sur l'affaire dite Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat) qui lui avait été transmis depuis plusieurs mois.

Parfait Wilfried Douniama

REFLEXION

Prions le ciel !

Oui, prions le ciel pour que le conflit larvé qui oppose depuis plus de trente ans la République démocratique du Congo et le Rwanda ne dégénère pas dans une guerre ouverte dont le pire sortirait à coup sûr. Evoqué vendredi de façon très directe par le président Félix Tshisekedi dans les colonnes du quotidien français Le Figaro paru à Paris, ce danger s'impose désormais comme l'un des plus graves que court actuellement cette partie du monde.

En témoigne la réponse sans ambiguïté apportée par le chef d'Etat à la question très précise que lui posait le journaliste Yves Thérard sur la possibilité d'une telle guerre : « Bien sûr qu'une guerre est pos-

sible, je ne vous le cache pas. Mais je veux reculer cette échéance le plus loin possible car je préfère mettre toute notre énergie et nos richesses au profit du développement des 145 territoires de la RDC plutôt que dans l'effort militaire ».

Ayant évoqué dans nos propres colonnes à plusieurs reprises ces derniers mois le danger extrême que porte en elle la crise générée par l'exploitation anarchique des vastes ressources minérales de l'immense zone géographique du Bassin du Congo, nous sommes bien placés pour dire ou plutôt écrire une fois de plus que si un tel conflit venait à dégénérer en une guerre ouverte entre la RDC et les pays qui l'entourent, le

Rwanda tout particulièrement, les dégâts humains qu'il provoquerait seraient à coup sûr les plus graves, les plus lourds de l'Histoire moderne. Ce dont témoignent déjà les dix millions de morts que dénoncent depuis des années sans être écoutés les observateurs de la scène africaine et qui dépassent en réalité de très loin le terrible génocide subi par le Rwanda en 1994.

Les mois à venir diront si l'alerte que vient de lancer avec force à Paris Félix Tshisekedi a été entendue et prise en compte par ceux auxquels elle s'adressait, mais force est de reconnaître qu'elle l'a été de façon telle que la communauté mondiale dans son ensemble ne peut feindre de ne pas l'avoir

entendue. Ce qui signifie qu'une page vient d'être tournée en réalité dans le terrible drame qui frappe depuis trois décennies cette partie du monde et que les « Grands » feignaient d'ignorer pour des raisons diverses dont ils devront tôt ou tard être tenus de se justifier.

Prions donc le ciel pour que le propos tenu vendredi par le président de la RDC soit non seulement écouté mais aussi et surtout pris en compte par tous ceux et toutes celles à qui il s'adressait. Et tirons-en la conclusion que la presse a plus que jamais un rôle essentiel à jouer dans la restauration et le maintien de la paix là où celle-ci est menacée.

Jean-Paul Pigasse